

TARIF en euros



SAISON 2026 - 2027

Adhésion (Frais d'inscription) 1 fois par an et par élève : 30 €

Pour tous les élèves, dans une optique de régularité, élément indispensable de leur progression, les cours sont obligatoirement payés au semestre ou à l'année.

Tarif des Cours	1 semestre	1 année
1 COURS PAR SEMAINE (calendrier scolaire)		
Pilates, Eveil 1 & 2, Initiation 1 & 1+ & 2 - cours de 45 min à 1H - TARIFA	240 € (en début de semestre)	240 € (en sept) + 222 € (fin janvier)
Tous les autres cours - cours de 1H15 à 2H - TARIF B	285 € (en début de semestre)	285 € (en sept) + 243 € (fin janvier)
2 COURS PAR SEMAINE (calendrier scolaire)		
TARIF A + A	390 € (en début de semestre)	390 € (en sept) + 360 € (fin janvier)
TARIF A + B	420 € (en début de semestre)	420 € (en sept) + 381 € (fin janvier)
TARIF B + B	450 € (en début de semestre)	450 € (en sept) + 432 € (fin janvier)
3 COURS PAR SEMAINE (calendrier scolaire)	555 € (en début de semestre)	555 € (en sept) + 444 € (fin janvier)
4 COURS PAR SEMAINE (calendrier scolaire)	600 € (en début de semestre)	600 € (en sept) + 600 € (fin janvier)
Ces tarifs sont dégressifs en fonction du nombre de cours pris par semaine par les membres d'une même famille.		
FAMILLES : remise systématique de 50 € par semestre et par élève d'une même famille		

Aucun remboursement ne pourra être effectué ni sur les frais de dossier, ni sur les semestres ou mensualités

En cas d'une fermeture des locaux ou d'un aménagement du nombre de personnes par cours qui nous serait imposé (préfecture ou municipalité), les cours continueront par tous les moyens à notre disposition (y compris par vidéo) et aucun remboursement ne sera effectué sur le semestre concerné.

EQUIPEMENT A PREVOIR

Pour les sections classiques :

- prévoir l'achat de la tenue obligatoire (tunique imposée, collant et chaussons) pour chaque section, achat centralisé à la rentrée

Pour les sections jazz :

- prévoir l'achat de la brassière obligatoire (imposée) pour chaque section, achat centralisé à la rentrée
- short ou leggin noir, pieds nus (pédilles autorisées)

Pour les cours classique avancé / supérieur, master

- la couleur de la tunique est imposée pour l'avancé (noir) libre pour les autres cours, et la tenue doit comporter : le collant, la tunique et le chignon.
- sont interdits les tenues de ville (petits tops...), les pantalons jazz et les chaussettes.
- sont tolérés les "sur-collants", les shorts et tenues d'échauffement de danse uniquement.

TENUE

Le chignon est obligatoire pour tous les cheveux (danse classique). Pour les cheveux très courts, prévoir un moyen d'éviter toute mèche libre ou frange trop abondante (élastique, bandeau, pince, etc.).
Pas de cheveux lâchés non plus en jazz : prévoir un moyen "approprié" de les attacher (queue de cheval solide fortement conseillée).